Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00290



Avis n° Avis dépot 30 juillet 2026 du 19 octobre 2026

Avis état des créances 30.07.2026

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250092

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de GONDOU Jean-Baptiste exerçant sous l'enseigne WYVAELANIE
Tribu de Mérénémé
98813 Canala

RCS ou ridet n° 1 104 868
Activité : transport de personnes et d'enfants

déclaré(e) en PLAN DE CONTINUATION judiciaire par jugement en date du 29 AVRIL 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 19/10/2026*



Destinataires :
JONC
NORMA